

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Faulx
Siege social : Mairie de FAULX (54760)

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice

Présents

qui ont pris part
au vote de la
délibération

15

13

15

DATE DE LA CONVOCATION

24 février 2020

L'an deux mil vingt et le quatre mars à 18 h 00 en Mairie de Faulx,

Les membres de ce Conseil, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de FAULX, sous la Présidence de Monsieur GRANDIEU Dominique, Maire.

Etaient présents :

Mmes BERNARD Armelle, DAVEAU Stéphanie, HOFFMANN Véronique, HUGO-SIMON Isabelle, LEPRUN Catherine, LUX Céline, MM. AUBERTEIN Hubert, BOUSSET Jean-François, DURANG Pascal, GERARDIN Daniel, GRANDIEU Dominique, MASSON Eric et RISSE Lionel

Etaient absents :

- Mme MICHALAK Jocelyne donne pouvoir à M. BOUSSET Jean-François,
- M. DUMAS Patrice donne pouvoir à M. GRANDIEU Dominique.

N° 1**Aménagement forestier 2020-2039**

M. Pascal DURANG rappelle aux membres présents que Mme RAZE Florence et M. BEGIN Jean-Etienne, Agents ONF, ont présenté, lors de la Commission Forêt élargie au Conseil Municipal du 18/11/19, le programme d'aménagement forestier 2020-2039

M. Pascal DURANG indique que le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le projet d'aménagement de la forêt communale établi par l'Office National des Forêts en vertu des dispositions des articles L124-1.1, L212-1 à L212-3, D212-1, D212-2, R212-3, R212-4, D212-5.2, D214-15 et D214-16, du Code Forestier.

Il expose les grandes lignes du projet qui comprend :

- un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement,
- la définition des objectifs assignés à cette forêt,
- un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme.

Vu l'exposé de M. Pascal DURANG et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet d'aménagement proposé,

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour expédition conforme,

Le Maire,



Dominique GRANDIEU